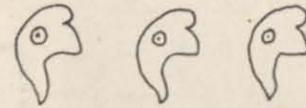




# LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE



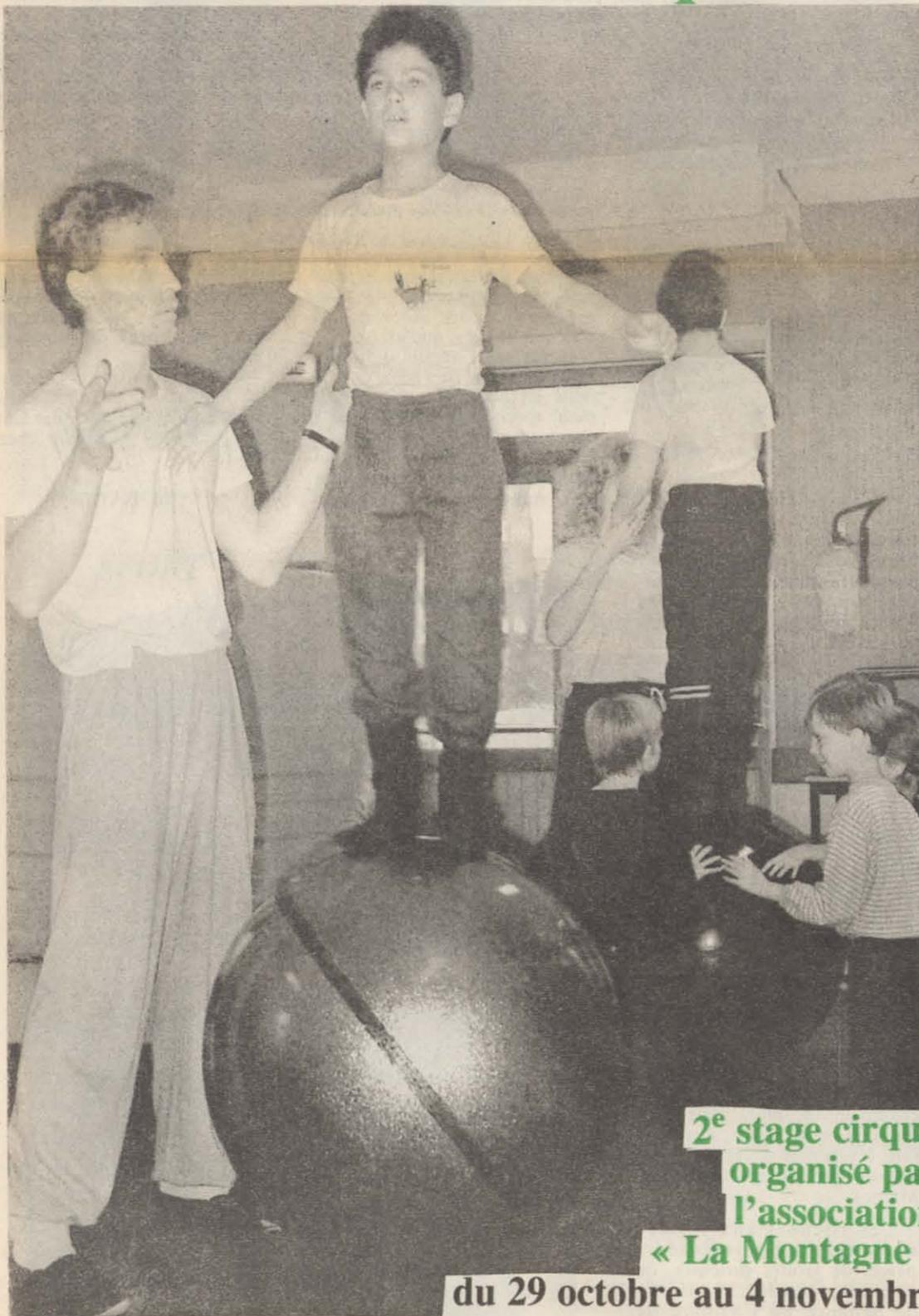
Lire pp. 6-7

## Vivre Ici



### LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

## Auberive : à la recherche de l'équilibre



2<sup>e</sup> stage cirque  
organisé par  
l'association  
« La Montagne »

du 29 octobre au 4 novembre

Cette année, c'est la commune d'Auberive qui a accueilli les 21 stagiaires encadrés par Philippe Hiraux, Philippe Garaudet de l'Association TRAC de Reims et Véronique Beaupère. Après les stages Multisports de Longeau, voile à Villegusien, séjour péniche ou randonnées, les vacances scolaires pour les enfants de nos villages ne sont plus synonymes de désœuvrement. L'association « La Montagne » poursuit plus que jamais son action hors temps scolaire en proposant des loisirs de proximité.

### SOMMAIRE

<b>D'UN VILLAGE A L'AUTRE</b> Noidant-le-Rocheux	P. 2
<b>L'ÉVÉNEMENT</b> Au fil de l'eau... Par monts et par vaux...	P. 3
<b>ENTREPRENDRE EN MILIEU RURAL</b> Un métier piquant : apiculteur...	P. 4
<b>LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS</b> Danse, théâtre, musique à Villegusien Tir à l'arc	P. 5
<b>LA RÉVOLUTION AU CŒUR DE LA MONTAGNE</b>	P. 6 P. 7

Pages 8, 9, 10, 11 réalisées par les écoles du secteur et composées par l'école de Cusey.



Les élèves du CE-CM de l'école de Cusey avec les pages-enfants qu'ils ont composées.

<b>L'ÉLEVAGE DES PORCS A COHONS</b> Ecole de Cohons	P. 8
<b>L'HISTOIRE DU CHIEN DE LÉONOR</b> B.D. de l'école de Cusey	
<b>LIRE - LIRE - LIRE</b> Ecoles d'Auberive, Cusey, Rivières-le-Bois, Vaux-sous-Aubigny	P. 9
<b>LA VIGNE</b> Ecole de Vaux-sous-Aubigny	P. 10
<b>JEUX</b> Ecole d'Esnoms-au-Val	
<b>VOYAGES...</b> Ecoles de Cusey-Chassigny- Coublanc-Cohons	P. 11
<b>SPORTS</b> Ecoles d'Heuilley-le-Grand, Villars-Santenoge	

ANNONCES ASSOCIATIVES

P. 12

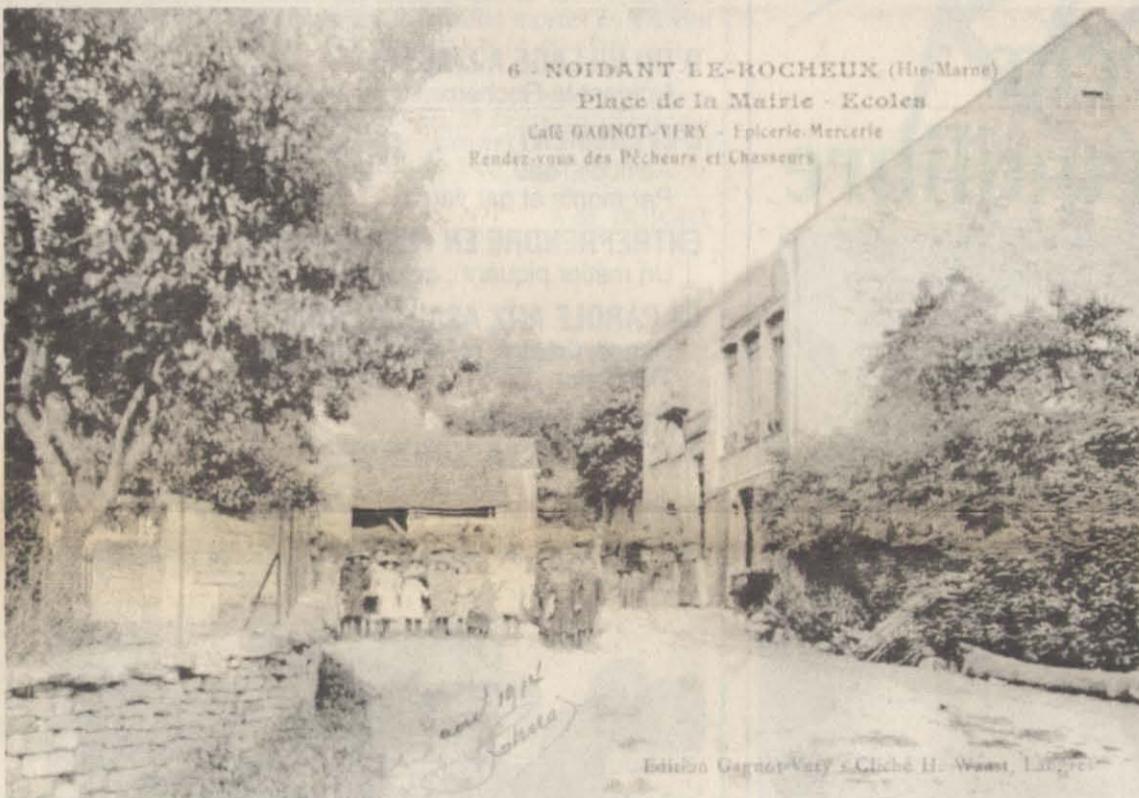
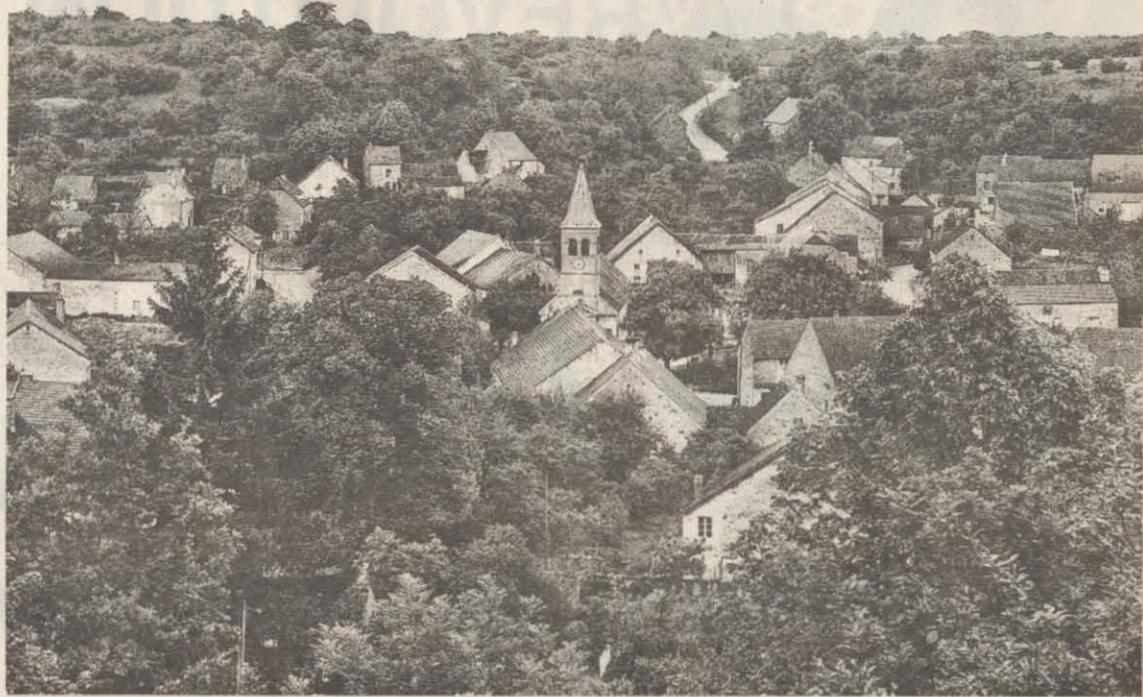
# Noidant- le-Rocheux

Noidant-le-Rocheux (Noidantum Saxosium) est mentionné en 871 sur un diplôme confirmé à Langres par le roi de France, Charles le Chauve (fils de Louis-le-Pieux et petit-fils de Charlemagne).

Il y eut des seigneurs « de Noidant » jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle ; le premier connu se prénomma Thierry, vivait en 1218 et participa aux Croisades au temps de Louis IX ou Saint-Louis. Plus tard, la famille « de Noidant » devint puissante en Bourgogne : Jean de Noidant fut conseiller de Jean-sans-Peur et de son fils Philippe-le-Bon, ducs de Bourgogne.

Au lieu-dit « Fort-Château » se trouveraient de nos jours quelques ruines d'un ancien château-fort ; des fouilles bien organisées permettraient peut-être des découvertes intéressantes.

L'église de Noidant dédiée à saint Vallier, a été construite à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, consacrée en 1390 (au temps du roi de France, Charles VI) et rénovée au XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Village en pleine croissance démographique

Actuellement, Noidant-le-Rocheux est un petit village de 160 habitants à 8 km de Langres, à 37 km de Chaumont.

Installé dans la verdure, tout près des sources de la Mouche

qui alimentent le lac de Saint-Ciergues, c'est un petit paradis pour les pêcheurs, pour les amoureux de la nature vraie, pour les vacanciers, pour les convalescents ou les surmenés qui y trouvent le calme, l'air pur, la fraîcheur, la joie de vivre sainement.

Beaucoup de familles jeunes qui apprécient le site et ses at-

traits reviennent ou viennent s'installer au village dans des maisons anciennes qu'ils rénovent ou dans des maisons neuves construites souvent dans un secteur viabilisé récemment. Quelques terrains y sont encore disponibles...

## Mais quels sont donc ces attraits ?

Ils sont si nombreux que nous ne pouvons les citer tous. L'eau sous toutes ses formes : sources nombreuses dans de charmants vallons, source-fontaine du Badin sortant des rochers au milieu du village, sources pétrifiantes, source vauclusienne...

Les forêts avec leurs beaux chênes, hêtres..., leurs fleurs (jonquilles, muguet...), leurs champignons, leurs clairières, leurs plantes rares... et leur GR 7 (chemin de grande randonnée qui traverse la Haute-Marne).

Les rochers aux formes abruptes ou tourmentées, percés de grottes curieuses, de cavernes profondes... La Grotte de Senance ou Chambre de Jehan Gustin reçoit de nombreux visiteurs (itinéraire fléché). Le Trou des Cosaques peut aussi attirer les spéléologues.

La source de Saint-Frou, tout près du village, a sa messe en plein air tous les ans.

Dans le village, les lavoirs et abreuvoirs d'autrefois ont perdu leurs lavandières et leurs troupeaux mais sont aujourd'hui fleuris par de nombreux bénévoles qui entretiennent aussi les plantations récentes d'arbustes décoratifs, les croix en plein air...

La salle polyvalente permet à la municipalité, à la coopérative scolaire, à la société « Sports-Loisirs-Culture », aux sociétés diverses comme aux particuliers, d'organiser des manifestations variées auxquelles participent de nombreux habitants : réunions d'information, expositions, bals, repas divers (3<sup>e</sup> âge, méchoui, coq au vin...), concours (cartes, quilles...).

Cette salle reçoit actuellement les élèves de l'école maternelle en attendant qu'un bâtiment spécial soit construit pour eux ; en effet, la commune de Noidant-le-Rocheux compte actuellement 14 élèves en primaire et 17 enfants de moins de 5 ans.

La commune a aussi une scierie, un carrossier, une coiffeuse à domicile, un point de vente de produits laitiers, un café, un éleveur de gibiers (faisans, perdrix, lapins de garenne), 8 agriculteurs, un gîte rural, une station-service sur l'aire de repos « Noidant-le-Rocheux » de l'autoroute A.37 dont l'entrée Langres-Sud n'est qu'à 4 km.

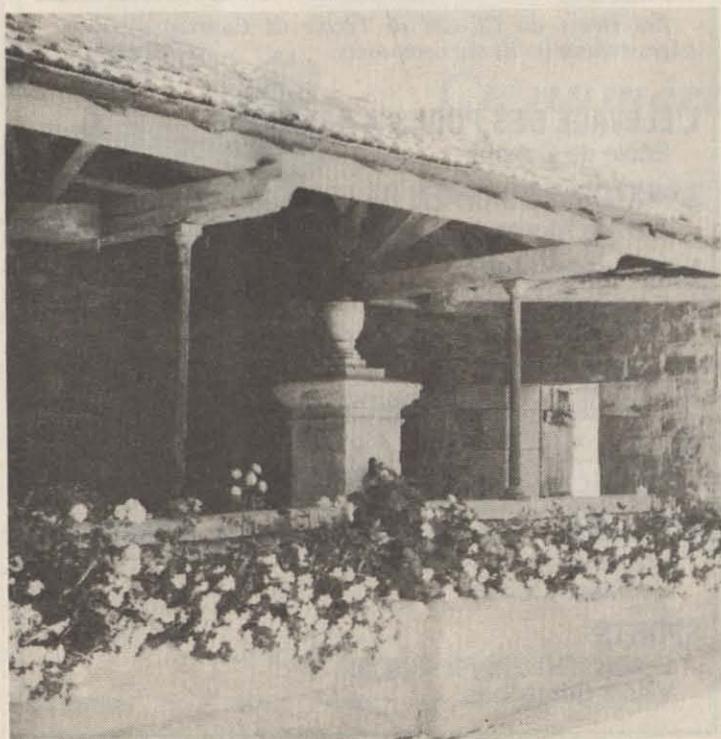
Noidant-le-Rocheux possède depuis 1986 le label « Village d'Accueil » avec 1<sup>er</sup> prix « Village d'Accueil » (label renouvelé en 1988).

## Que nous manque-t-il alors ?

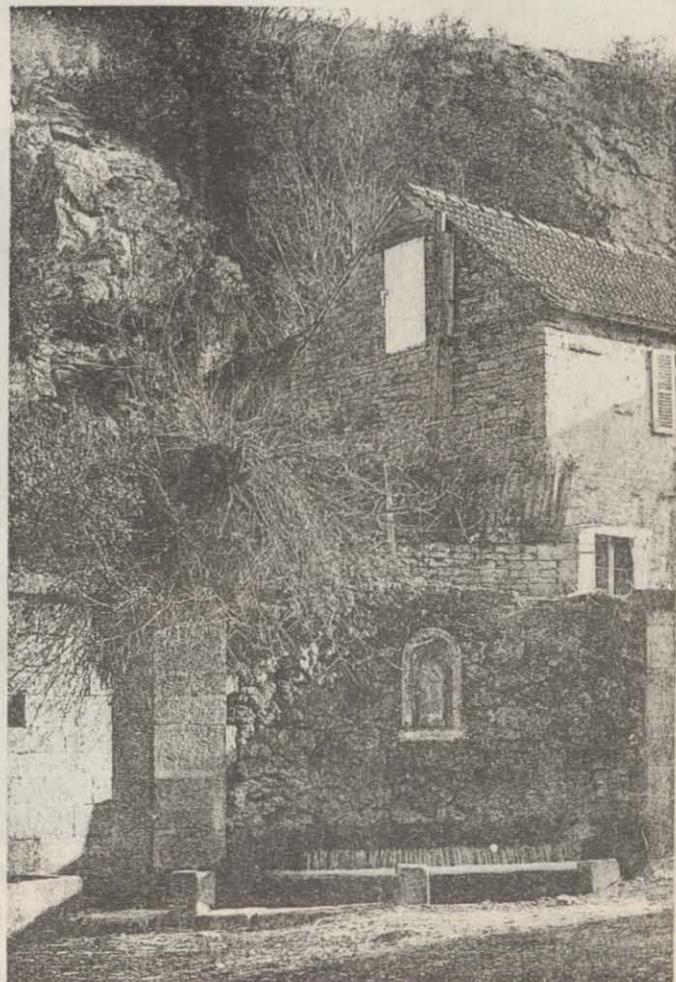
Nous aimerions qu'un ou plusieurs artisans, qu'un industriel (non polluants bien sûr) s'installent au village pour aider au mieux nos rares demandeurs d'emploi.

Nous espérons que vous viendrez nombreux visiter Noidant-le-Rocheux et que quelques lecteurs viendront s'installer chez nous...

M. BAUDOT



Lavoir fleuri par les enfants de l'école



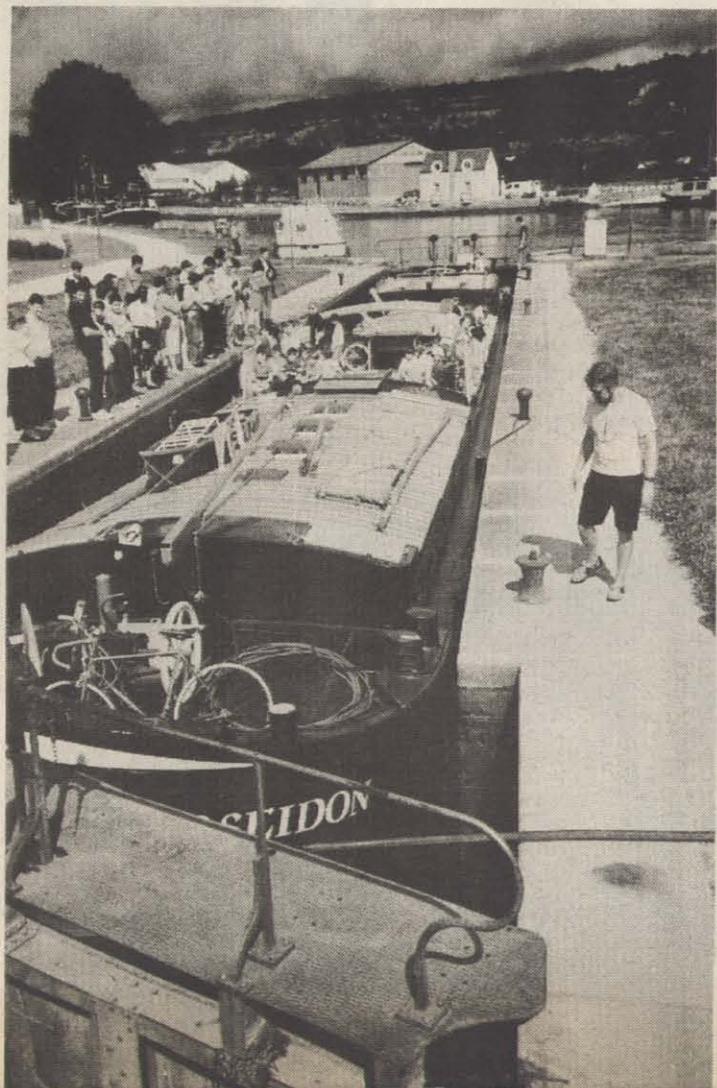
NOIDANT-le-ROCHEUX (Hte-Marne) - La Fontaine Badin

## Des vacances...

## au fil de l'eau...

## par monts et par vaux...

..... Séjour « péniche » .....

Départ de Plombières-les-Dijon et déjà la 1<sup>re</sup> écluse à passer sous le regard des parents...

## Stage Villegusien

« Ça va sport  
à la Montagne ! »

Du 17 au 22 juillet, 34 enfants se sont initiés ou perfectionnés dans différentes disciplines sportives notamment à la voile, planche à voile sur la base de Villegusien.

## Camp itinérant

## Dommarrien/Auberive

## Ça marche !

Dans le cadre d'un projet d'animation sur le canton d'Auberive, l'association « La Montagne » a organisé un camp itinérant à pied pour les enfants de nos villages.

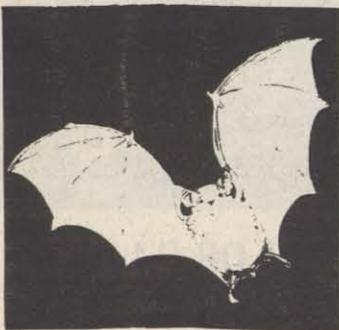
Le séjour s'est déroulé pendant la période du 31 juillet au 5 août. Nous avons accueilli 17 enfants de 9 à 13 ans. Ils sont partis de Dommarrien pour arriver en milieu de semaine à Auberive avec une moyenne de 10 km par jour.

Nous avons été hébergés sur notre itinéraire dans les salles communales de Chatoillenot et Aujeurres puis nous avons installé nos tentes à Auberive pour le reste du séjour. Quel ne fut pas l'étonnement des touristes hollandais, allemands et anglais quand ils nous ont vu arriver !

A chaque jour  
une découverte !

Les enfants ont, avec la participation de l'ONF (Office National des Forêts) capturé des chauves-souris au filet pour pouvoir les mesurer, les peser et surtout les observer de près.

Nous commençons à trouver le temps long et la nuit fraîche quand dans le faisceau de nos lampes-torches, nous avons surpris cette petite « bestiole », se débattant dans les mailles du filet. Cris de joie, notre pre-



## ..... Mal de mer, connais pas .....

Nous avons débuté la saison par le séjour péniche, organisé en partenariat avec la Fédération départementale des Foyers ruraux.

33 enfants ont embarqué sur le « Poséidon » à Plombières-les-Dijon. A peine avions-nous levé l'ancre que déjà nous sentions l'impatience des enfants : vivre à bord d'un bateau...

En mettant en place un atelier décoration, les enfants ont aménagé la péniche à leur guise. D'un coup de baguette magique, nous avons été envahis de poissons, de bateaux, qui se « tortillaient » au-dessus de nos têtes.

Au fil de l'eau, après chaque ouverture des portes d'une écluse, attirés par un nouveau paysage, nous débarquions avec les vélos pour aller visiter un château ou le village dont le clocher pointait sa girouette dans un ciel immensément bleu.

Depuis la péniche, en naviguant sur la Saône, nous avons pu observer le travail des bateaux en train de draguer le fond du fleuve pour en extraire du sable.

Nous avons vécu d'une manière intense une autre vie : la vie sur les canaux.

Nous sommes allés visiter à Saint-Jean-de-Losne le port où sont amarrés des bateaux pour être chargés ou pour être réparés et puis à des endroits un peu isolés, complètement rouillés, subissant de jour en jour l'agression des mêmes flots, des mêmes remous, les bateaux « hors service ».

Ce sont ces « carcasses » qui ont suscité le plus de questions de la part des enfants. Pendant un instant, nous avons tous fait revivre ces constructions au temps où elles étaient encore rentables pour l'homme.

Les premiers jours, nous avons amarré la péniche dans le port d'une ville, ce qui nous a permis de visiter, entre autres, Auxonne en empruntant les rues piétonnes où les marchands de glaces ne sont pas passés inaperçus aux yeux des enfants.

mière prise enfin !

Ils ont également, avec le même partenaire, parcouru le sentier sylvoicole mis en place par G. Prolonge, agent ONF, ainsi que l'enclos animalier, en forêt d'Auberive.

C'est avec le sac à dos et une bonne paire de chaussures que nous avons parcouru un des nombreux circuits du Pays d'Auberive.

Nous avons découvert un circuit d'une durée de 5 heures de marche. Au bout de quelques kilomètres, sous un soleil de plomb, les « petits sabots de la Montagne » marquent un premier arrêt.

A l'ombre d'une futaie, nous vérifions les sacs à dos : simple routine ! Quelle surprise ou quelle horreur, quelques pots de yaourts sont éventrés, le pain « ratatiné »...

On déballe tout et on recommande les paquetages !

Partis pleins de dynamisme pour la journée, c'est avec beaucoup de fatigue que nous avons rejoint le « campement ».

L'aventure de la vie  
en groupe

Les enfants s'installent très vite dans les tentes, gonflent

C'est quand même rageant de vivre au-dessus de l'eau et de ne pas pouvoir y rentrer de temps en temps ! Nous avons, sans hésiter, envahis la piscine (en plein air) d'Auxonne et c'était avec des éclats de rire que Bernard « le capitaine » était accueilli quand il nous surprenait avec son jet d'eau.

Une autre embarcation nous a suivis pendant notre périple, un peu plus petite que le « Poséidon » puisqu'il s'agissait d'un canoé. Accompagnés d'un animateur, le petit équipage, en fin de journée, ressentait comme une petite douleur le long des bras !

Mais plus rien n'y parut quand nous avons annoncé aux enfants que TF-1 allait passer une journée avec nous.

Certains ont été surpris par la caméra en train de mettre dans leur bouche d'énormes morceaux de pain, d'autres en train de ramasser le beurre tombé par terre et notre petite cuisinière « Nanou » les bras chargés de plats.

Nous avons passé pendant notre périple 72 écluses, dont certaines sont restées mécaniques ; les manœuvres (ouverture/fermeture des portes) nécessitent toujours la présence de l'homme. Les deux mains sur la manivelle, les enfants ouvraient les portes des écluses et remontaient à bord pour reprendre leur poste à la timonerie.



Les matelots au grand complet !

« Piloter » la péniche sous les conseils du capitaine Bernard et du pilote Didier, ce n'est pas permis à tout le monde !

Quelques fois, nous étions obligés de rehausser le sol avec un petit tabouret de manière à ce que nos petits matelots puissent rester maîtres à bord !

La péniche, équipée d'un matériel mobile très léger, comme ses tables, nous a permis d'installer notre « campement » sur le chemin de halage et de prendre nos repas à l'ombre de ces grands arbres qui tiennent compagnie à ce canal depuis sa construction ; décor typique de notre région.

Un de nos objectifs étant de promouvoir notre région, le tourisme fluvial reste une carte à jouer. Le canal est avant tout un patrimoine à conserver, malheureusement le peu de trafic qu'il connaît de nos jours, le met quelque part en danger...

33 enfants de 8 à 12 ans ont donc vécu avec leurs moniteurs Frédérique, Emmanuel et Lionel des journées pleines d'émotion, de dynamisme. Un bon souvenir...

Ont participé à ce séjour des enfants de Villegusien, Isômes, Jorquenay, Langres, Heuilley-le-Grand, Roches-Bettaincourt, Montsaugéon, Aujeurres, Ternat, Chaumont, Prangey, Asnières-les-Dijon, Piépape, Roches-sur-Rognon, Eurville, Bourg, Longeau et Aprey.

leur matelas de manière à s'approprier le plus rapidement possible un coin sous la tente et avoir ainsi son petit chez-soi. Tout de suite, des règles de vie s'instaurent, propres à eux. Les douches, la toilette, tout est géré avec le plus grand soin (les filles, en général, veulent passer les premières !). Les balustrades du terrain de foot, situé juste à côté du camping, sont recouvertes après les douches de serviettes de bain de toutes les couleurs.

Notre présence ne passe pas inaperçue !

La cohabitation entre touristes étrangers et les petits vacanciers de « La Montagne » est bonne. Notre petit « campement » les amuse !

Nous avons pris nos repas au restaurant « Les 4 Tilleuls » en plein air sauf le petit déjeuner que nous avons apprécié de prendre dans une salle surtout quand on vient juste de sortir du sac de couchage tout chaud !

Nous, animateurs, avons surveillé que chaque moment se passe dans le plus grand respect et tolérance.

Notre devise, en quelque sorte, était de rendre responsable l'enfant dans tous ces instants qui rythment une journée : responsable de ses affai-

res, responsable dans une activité, responsable de ses attitudes, de ses mots.

Quand nous élaborons un projet vacances, nous nous apercevons très vite que le partenariat est indispensable. D'ailleurs, les personnes à qui nous avons demandé leur intervention ou des conseils ont tout de suite accepté parce qu'ils sont persuadés, comme nous, que les enfants issus du milieu rural ont droit aussi à des vacances pendant lesquelles ils auront l'opportunité de rencontrer d'autres enfants, de découvrir d'autres situations, d'élargir leurs connaissances et de ne pas sentir le temps qui passe parce que justement ils sont en vacances.

De plus, nous disposons de structures locales qui nous permettent de mettre en place une « palette » d'activités non négligeable.

Chapeau aux animateurs (trices) Lionel dit « Blanche », Véro, Emmanuel dit « Zouille », Nathalie, Laurent, Maryline Frédérique dit « Ketchup », qui se sont associés à nos projets vacances 89.

Véronique BEAUREPÈRE

## Un métier piquant : apiculteur

Après avoir passé un BTS agricole « Protection des Végétaux » et suite à plusieurs années dans la vie active, Nicolas Gy fait le choix de se spécialiser dans un domaine qui le passionne depuis longtemps : l'apiculture.

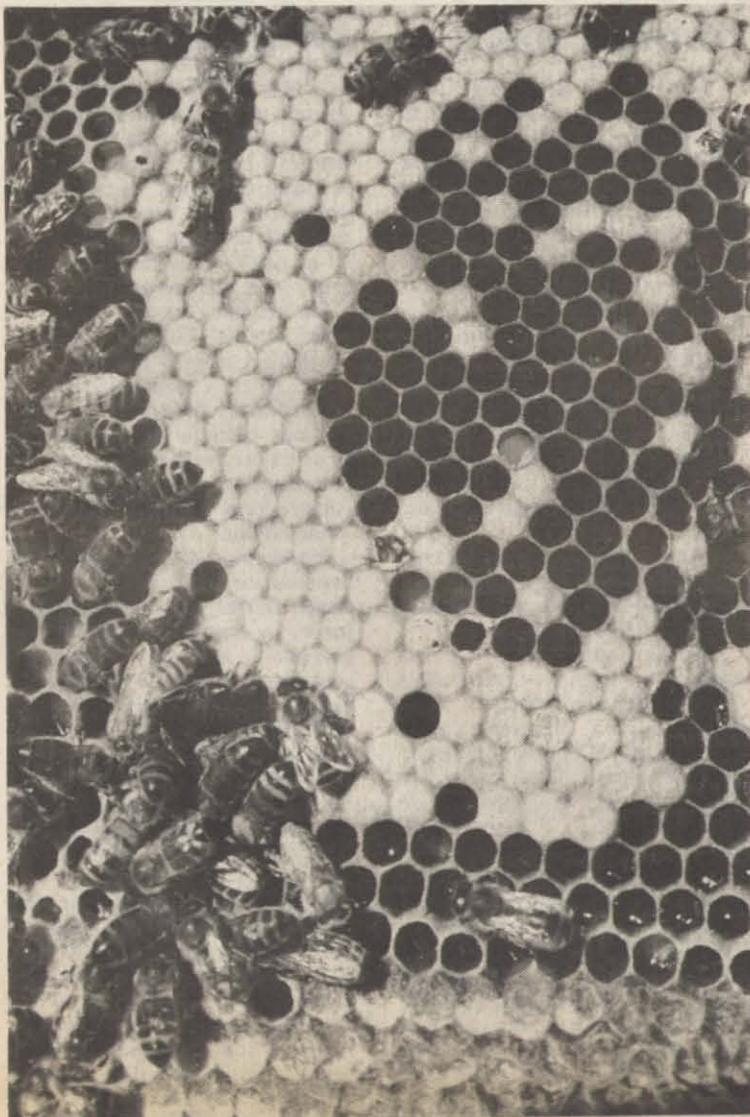
Nicolas Gy possède depuis 82, quelques ruches installées à Prauthoy, son village d'origine.

C'est d'ailleurs sur cette commune qu'il s'installe officiellement en qualité d'apiculteur professionnel au 1<sup>er</sup> octobre 1989, à la suite d'une formation « Brevet professionnel apicole » à Vesoul.

Ce métier nécessite des compétences diverses, tant en matière de connaissance de la nature (flores, essences, sols) qu'en techniques apicoles : conduite d'une ruche, sélection des reines, transhumances...



Nicolas Gy dans un rucher, (St-Ciergues, tél. 25.87.32.70).



à l'intérieur de la ruche : couvain naissant.

### De l'abeille au miel

Toutes les ruches hivernent à Prauthoy sur les sites particulièrement bien exposés. Dès la belle saison, les ruches seront transportées par groupe de 30 environ dans des lieux choisis, de fortes miellées.

En effet, la sélection des miels monofloraux impose nécessairement la transhumance ; cette manipulation permet à Nicolas Gy de produire des miels de différents crus : miel de printemps — acacia - tilleul - forêt - montagne - et sapin en installant les ruches dans des sites à concentration de même variété florale.

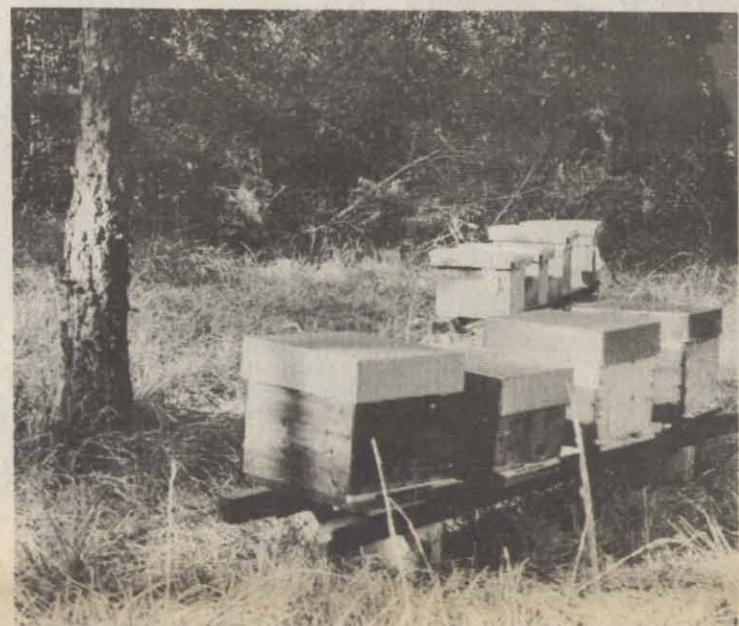
La conduite rationnelle d'une exploitation apicole implique une surveillance rigoureuse des colonies (40 à 60 000 abeilles par ruche) : risque d'essaimage au printemps, l'essaimage quittant la ruche avec la reine, la ruche ne produira plus ; contrôle de la ponte, renouvellement et sélection de reines, élément vital de la ruche. Il existe différentes souches de reines. La plus employée en Haute-Marne est l'abeille noire. D'autres espèces comme la buckfast, la caucasienne, l'italienne... sont plus prolifiques et sont employées en premier croisement et peuvent être importées. D'autres travaux absorbent l'apiculteur : traitements éventuels, suivi permanent des miellées...

### Produire ne suffit pas :

Nicolas Gy suit actuellement une formation sur la transformation et la valorisation afin de commercialiser des produits variés de qualité : miel - pollen - pain d'épices - hydromel, par la vente au détail dans un réseau de proximité.

Sans doute l'avez-vous croisé pendant les fêtes d'été à Orceveaux, Chatoillenot, Auberive...

Nicolas a fait le pari de vivre de sa passion : n'hésitez pas à aller à sa rencontre à Saint-Ciergues.



rucher d'hivernage à Prauthoy.

# Les Imprimeries de Champagne

*sont à votre disposition  
pour tous travaux d'impression  
noir et couleur*

14, rue du Patronage Laïque - 52000 CHAUMONT - Tél. : 25.32.19.88

Zone industrielle Les Franchises - 52200 LANGRES - Tél. : 25.87.08.34

## Danse, théâtre, musique...

Les enfants de Villegusien-le-Lac ont bien de la chance ! Durant une partie de l'année scolaire passée, ils ont pu bénéficier de façon régulière, de cours avec des intervenants compétents.



Pour la musique, **Christelle Robin**, jeune diplômée du centre de formation de musiciens intervenant en milieu scolaire, a initié les enfants à la pratique musicale chaque samedi matin.

Pour la danse, **Nathalie Ozaine**, élève professeur de l'école nationale de danse a poursuivi le samedi après-midi l'apprentissage de la danse classique et contemporaine.

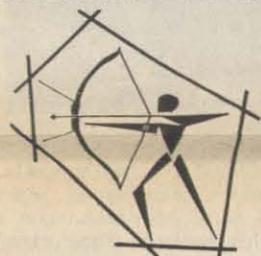
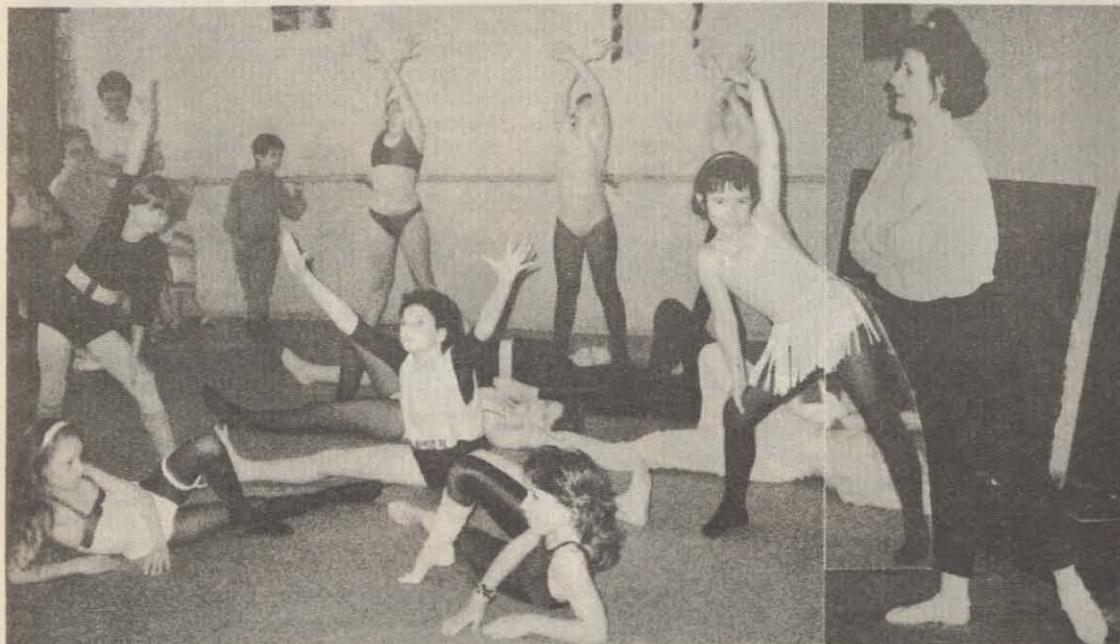
Pour le théâtre, **Catherine Covelli**, membre de la troupe « Michel Humbert » a enthousiasmé, par ses qualités de comédienne les 30 enfants présents à ses séances d'initiation au jeu dramatique.

Les enseignants artistiques sont essentiels dans la formation de l'enfant. La danse libère le corps et développe les qualités physiques et psychomotrices.

La musique, outre sa valeur artistique, améliore les facultés d'attention, de concentration, de mémorisation de l'enfant. Quant au théâtre, c'est une excellente école de maîtrise de soi et un moyen d'expression à la portée de tous.

Alors souhaitons que cette expérience, tellement enrichissante et formatrice pour les jeunes, puisse être poursuivie par les responsables de la municipalité et du foyer rural.

Annick Doucey



## « La Montagne » a plusieurs cordes à son arc

L'association « La Montagne », le Foyer des Jeunes Travailleurs de Langres en collaboration avec la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Haute-Marne ont voulu à leur manière contribuer aux projets de développement touristique et économique de la région d'Auberive.

C'est avec un stage tir à l'arc que les organisateurs ont apporté leur soutien aux promoteurs des différents projets.

### Vous avez dit « tir à l'arc » ?

En effet, compte tenu du récent engouement suscité, il devenait nécessaire de mettre en place un système de formation. En Champagne-Ardenne, une augmentation continue du nombre des clubs et des licenciés confirme l'attrance du public pour ce sport.

On la doit à la possibilité d'aménager autour de ce matériel soit des circuits en campagne ou en salle : chaque lieu donnant des situations différentes de placement du corps, d'appréciation des distances.

De plus, cette discipline a l'avantage de permettre à des activités annexes telles que des randonnées, des courses d'orientation... de venir se greffer autour d'elle.

### Quelques mots sur le stage

Le stage s'est déroulé du 18 au 22 septembre, encadré par M. Jacky Blas, conseiller technique régional (dans cette discipline) de la Jeunesse et des Sports.

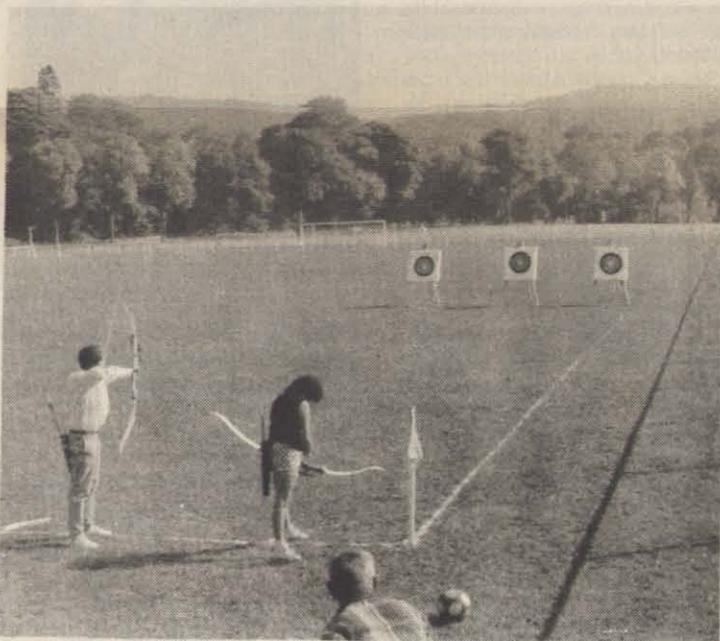
Au total, 7 stagiaires des cantons d'Auberive, Langres et Prauthoy se sont initiés au tir à

l'arc sous différentes formes : tir au drapeau, tir en salle, tir en campagne... avec une phase de découverte du matériel et acquisition des bases fondamentales.

Plusieurs parcours ont été mis en place dans la région d'Auberive (Villars-Santenoge, Saint-Loup-sur-Aujon, Auberive).

A l'issue de ce stage, les participants ont lancé une opération « première flèche ». Plusieurs dizaines de personnes ont répondu présent à l'invitation et c'est au pied des remparts qu'elles ont découvert ce sport encore trop peu répandu dans notre département.

Le faible effectif de ce stage



s'est avéré être un grand avantage : M. Jacky Blas (conseiller technique régional dans cette discipline) est intervenu auprès de chaque stagiaire en répondant aux lacunes bien personnelles à chacun d'entre eux.

l'aménagement du temps scolaire, « La Montagne » va acquérir le matériel nécessaire et adapté à cette initiation pour enfants.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs possède déjà le matériel pour adultes.

L'objectif d'un tel stage était de former des personnes afin d'avoir un potentiel d'archers sur la région d'Auberive qui puissent à tout moment animer des séances de tir pour les locaux et les touristes.

Un projet de parcours en forêt d'Auberive pour les randonneurs à pied ou à vélo (VTT - vélo tout terrain) verra peut-être bientôt le jour où l'activité tir à l'arc trouvera aisément sa place.

A l'occasion du 2<sup>e</sup> semi-marathon à Dommarion, les participants du stage tir à l'arc étaient présents avec pour objectif de promouvoir cette activité. La mobilité du matériel leur permettra de se déplacer dans différentes manifestations sportives ou autre pour ainsi multiplier les opportunités de faire connaître cette discipline.

Véronique Beaupère  
Francis Raillard





# L'école avant , pendant et

## A APREY

### DE 1776 A 1800

#### L'école

Vers 1776, le maître s'appelle un recteur d'école. Il est choisi par l'évêque de Langres ou le principal du collège jésuite (collège Diderot actuel). Son salaire est assuré par les élèves qui paient davantage s'ils sont « écrivains ».

De 1776 à 1800, le salaire a peu varié mais les familles ou feux et les fonctions de chantre données au recteur, complètent sa rétribution.

De 1780 à 1793, la classe a lieu dans la maison commune édiflée vers 1750, face à l'église.

En 1794, en plein moment de la Terreur et des difficultés extérieures, la classe est fermée.

De 1795 à 1797, le Recteur Noblot a 40 à 45 élèves et a loué une maison pour assurer l'enseignement.

L'année scolaire commence au 1<sup>er</sup> septembre et se termine à Pâques. Une petite partie seulement des enfants de 6 à 13 ans ne fréquente pas l'école (un cinquième environ). Dans un milieu fortement rural, l'école fonctionne donc surtout l'hiver, les enfants étant indispensables aux travaux agricoles de printemps et été.

516 BAPTÊMES	
Signés par le parrain :	319
Non signés par le parrain :	197
Signés par la marraine :	133
Non signés par la marraine :	383
109 MARIAGES	
Signés par l'époux :	83
Non signés par l'époux :	26
Signés par l'épouse :	44
Non signés par l'épouse :	65

L'enseignement rural reste sexiste. Ce sont surtout les garçons qui fréquentent la classe, la fille mineure étant encore souvent considérée comme une ménagère, occupée près de sa mère à la vie au foyer.



— Un vendeur d'images.

Le colporteur joue aussi un grand rôle pour l'apprentissage de notions d'actualité. Il sillonne les villages, en vendant tissus, aiguilles mais aussi almanachs et chansons. Il diffuse les nouvelles. Dans un village comme Aprey, fort de ses foires et marchés, la diffusion des idées est très importante. Aussi, contrairement à beaucoup d'idées reçues, le niveau intellectuel, vers 1789, pour notre région, était satisfaisant.

Gilles GOISET

#### LE NIVEAU INTELLECTUEL DE LA POPULATION

L'école vise essentiellement à savoir lire, écrire, compter, apprendre les principes de la religion catholique.

Les lois scolaires de Louis XV ont largement répandu les petites écoles mais principalement dans la moitié Nord du pays. L'illettrisme est beaucoup plus conséquent dans le Sud de la France. En consultant les registres paroissiaux puis laïcs (à partir de 1792) d'Aprey, on peut largement se rendre compte qu'une part importante de la population sait signer les actes de baptêmes puis de naissances et de mariages tel que le fait apparaître le tableau ci-dessus pour la période 1776-1800, pour une population d'environ 600 habitants.

#### A la campagne



— La classe de campagne par Van Ostade.

## Dans les cantons de Langres

La position de la Révolution française en matière d'enseignement est claire et bien posée, du moins à l'origine : l'Eglise traditionnelle chargée jusque-là de l'enseignement étant exilée ou pourchassée, les congrégations religieuses enseignantes dissoutes et le catéchisme devenu républicain, il ne reste plus qu'à l'Etat à assurer la charge de l'éducation. Une école désormais gratuite, laïque et obligatoire sera donc mise en place selon l'article 4 de la constitution de 1791, dont les fondements comme le principe seront longuement discutés par des hommes tels que Talleyrand, Condorcet ou des conventionnels devant l'Assemblée.

Pourtant, le Comité d'instruction publique s'effacera bientôt devant le tout puissant Comité du salut public sur les questions bien controversées de l'enseignement en France.



L'école campagnarde (gravure de Boissieu, 1780, bibl. Arts déco)

#### NOMINATION :

« Les instituteurs s'installeront eux-mêmes » dit Lakanal dans un premier temps. Les plans successifs développés par la suite prévoient des jurys et des bureaux d'instruction et même une approbation au niveau du district, parfois du département, selon le décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793). Mais selon la loi du 15 août 1792, ces nouveaux instituteurs comme les anciens, étaient déjà tenus de « prêter serment d'être fidèle à la Nation, de maintenir de tout leur pouvoir la Liberté et l'Egalité ou de mourir à leur poste », ce qui n'a pas d'ailleurs empêché auparavant certains instituteurs comme J. Desgrez à Saint-Loup-sur-Aujon le 30 octobre 1791 de s'engager « à instruire les enfants au civisme et au désir de la Constitution » sans qu'on l'y ait obligé.

D'autres nommés bien après, tomberont sous le coup de la loi du 15 août 1792, comme le citoyen J.B. Ronot à Auberive nommé le 13 pluviôse an III (1<sup>er</sup> février 1794), qui nous montre l'application locale de la loi : « après avoir représenté (= présenté) son certificat de civisme et de bonnes mœurs et prêté serment de fonctionnaire public selon la loi du 15 août 1792... il consacra tout son temps à remplir les obligations qui lui sont imposées par la loi, sous la surveillance du jury d'instruction ».

#### RÉTRIBUTION ET LOGEMENT :

En ce qui concerne le salaire des enseignants, un texte du 1<sup>er</sup> janvier 1793 précise que le paiement des instituteurs est à la charge de la Nation. Pourtant, contrairement à la loi du 3 brumaire an III, on oblige les muni-

cipalités à loger les instituteurs et à les rémunérer mais seulement pour les élèves indigents il est vrai.

En vérité, dans notre région, il semblerait comme à Bay-sur-Aube que les instituteurs étaient mal payés.

« Presque tous les maîtres exerçaient pendant la Révolution, le métier de tisserand afin de pourvoir à leur subsistance, vu le modique traitement qu'ils recevaient de la commune ». Ce qui est plus sûr, c'est que beaucoup possédaient jardinages et bétail, parfois seulement des poules et un cochon, ce qui suffisait grandement à les aider à vivre.

Logés souvent par les communes dans de piètres conditions, les instituteurs constitutionnels occupent souvent les cures rendues désertes par le départ des curés insermentés, où ils font l'école.

C'est le cas par exemple du sieur Thierriot à Rouvres-sur-Aujon « jaloux de conserver à la commune l'établissement laissé vacant par le départ du curé et dans la crainte que le Gouvernement ne s'en emparât en le déclarant Propriété Nationale ». Mais il ne l'occupait guère longtemps.

#### ÉCOLE LAÏQUE ET ENSEIGNEMENT

La nécessité d'une laïcité, d'une neutralité est proclamée par Condorcet avec zèle. « L'instruction chasse le vice » dit Saint-Just. Désormais, il faudra remplacer Dieu par la France, l'Eglise par l'Ecole et l'instruction religieuse par l'éducation morale et civique.

Le Psautier, les Psaumes de David, la Bible et les autres ouvrages religieux destinés à l'apprentissage de la lecture dans

nos écoles doivent donc être remplacés par Les Droits de l'Homme et du Citoyen, et les livres et textes de lois décrétés par la Convention.

Certains instituteurs n'hésitaient pas comme à Praslay, « à défendre expressément à tous ses élèves, sous peine de châtiments les plus sévères, de faire le signe de croix », ou encore comme à Santenoge, à remplacer le signe de la Croix par la formule : « Au nom de la Loi, de la Liberté, de l'Egalité ».

A Heuilley-Cotton, l'instituteur Nouvelier n'hésite pas encore à « faire lire à ses plus grands élèves les journaux et les bulletins de l'époque » durant sept ans, pendant qu'à Rouvres-sur-Aujon, c'est le juge de paix Antoine Petit d'Aulnoy qui « venait lui-même expliquer les Droits de l'Homme et du Citoyen aux écoliers de M. Thierriot ! ».

Doit-on écrire pour autant que tous les instituteurs se sont conformés à ces obligations ?

Dès l'avènement du Directoire, le bilan est peu brillant qui reflète la crise que subit le pays. En 1795, on reconnaît même que « les maîtres sont mal assidus parce que mal payés, réduits à la moitié, peut-être au tiers du nombre ancien ». (Barbé-Marbois). Il est vrai que beaucoup d'écoles ont fermé, les maîtres refusant cet enseignement laïque, comme à Ternat, Villemoron, Heuilley-le-Grand, Le Pailly, Jorquenay, et encore Perrancey, fermées entre deux et huit ans, quelquefois plus longtemps.

Partout ailleurs, le sentiment patriotique est ressenti bien diversement. Dans un tiers des villages de la région environ, on laisse pénétrer dans l'école des livres laïcs, soit par zèle, en remplacement des livres religieux énoncés plus haut, comme

# après la Révolution

## et Auberive

à Praslay, Saint-Loup ou Sante-noge par exemple, soit par lâcheté comme au Pailly ou à Perrogney.

Malgré tout, c'est à peine si dans un quart au maximum des communes de notre région, ces principes sont appliqués. A Rouvres, par exemple, « l'instituteur ne reçut les livres nouveaux que pour la forme. Et s'il fut contraint de les laisser entre les mains des élèves en présence des agents de l'autorité, dans toute autre circonstance, il s'efforçait de substituer à ces livres l'Evangile et le catéchisme qu'il expliquait aux enfants et qu'il leur faisait apprendre par cœur et réciter de mémoire ». Ainsi, on donnait souvent le change.

Dans d'autres communes, la situation reste compliquée par le fait de la présence de plusieurs instituteurs concurrents et opposés, comme à Saint-Loup-sur-Aujon par exemple où l'on trouve un instituteur assermenté et une institutrice fidèle qui résiste aux pressions des autorités locales, ayant récupéré tous les enfants du village envoyés par les parents. Au Pailly, la situation est encore plus confuse. L'instituteur fidèle ayant fermé pour un temps son école, les élèves de 11 à 14 ans se rendent à l'école à Violot, alors que certains des plus jeunes se rendent au Pailly chez le prêtre Claudon, du reste bon pédagogue. A Bonnacourt même, « l'animosité des esprits était si violente, que les enfants imitant la révolte des parents imbus des doctrines du temps, se raillaient, s'injuriaient et poussaient l'insolence et l'audace jusqu'à se frapper, même en classe ».

Partout ailleurs, on continue d'enseigner avec les ouvrages religieux traditionnels, refusant souvent avec succès l'introduction des livres nouveaux, et ce tout en continuant l'instruction religieuse et même à chanter la messe « à laquelle tous les habitants du village se faisaient un devoir d'assister », comme à Poinsonot.

A Peigney, les enfants ne firent-ils pas « leur première communion dans une cave creusée dans le champ d'un particulier » en présence de l'instituteur, et aux portes même de Langres ?

Tous ces faits dénotent bien une réalité certaine et bien vécue du refus d'un enseignement purement laïc, pour ne pas dire révolutionnaire.

### CONCLUSION :

Gratuité, laïcité et caractère obligatoire de l'enseignement ont été voulus par les révolutionnaires certes mais diversement et difficilement appliqués dans les faits, ils amenèrent à la remarque faite par un politique à la fin de la Révolution : « Deux générations de l'enfance sont à peu près menacées de ne savoir ni lire, ni écrire, ni les premiers éléments du calcul ». C'est encore le même état de fait que l'on retrouve à Saint-Broingt-le-Bois et Saint-Michel où l'on constate après coup « le peu d'instruction de la part de ceux qui ont fréquenté l'école » pendant cette période.

Ainsi, le caractère laïc de l'enseignement a été peu suivi dans notre région (de l'ordre de 10 % à 20 % des écoles), il faut aussi tenir compte des périodes de fermeture ponctuelle des écoles très perturbatrices pour les élèves, comme du peu de capacités pédagogiques de la part d'instituteurs souvent recrutés plus pour leurs convictions politiques que pour leurs compétences, dans une période encore suffisamment troublée pour permettre des contrôles suffisants et objectifs d'efficacité.

Pourtant, même avec de telles faiblesses, la Révolution en rompant avec l'Eglise éducatrice jusqu'alors quasi souveraine en matière d'enseignement, va tout de même fonder les écoles normales et permettre à des femmes d'enseigner, dans des écoles primaires désormais (presque) gratuites.

La Révolution a-t-elle été en définitive un bienfait en matière d'enseignement ou une rupture ? Ni l'un ni l'autre répondent des historiens modernes (F. Furet et J. Ozouf), elle n'a fait que préparer l'Ecole du XIX<sup>e</sup> siècle et ses révolutions actuelles. D'ailleurs, n'est-elle pas toujours en crise aujourd'hui.

A. CATHERINET

Sources : Archives départementales de la Haute-Marne 244-T, Archives communales.

## Réflexions sur la Révolution

de 1789

Le peuple était dans la misère  
Alors il s'est mis en colère  
Il réclamait seulement du pain  
On est féroce quand on a faim  
La révolte s'est fermentée  
Beaucoup trop de sang a coulé  
Et c'est après qu'ils ont voté  
Des lois justes et méritées  
Et c'est cela qu'on a fêté.  
Si tous les peuples de la terre  
Voulaient bien se conduire en frères  
En observant la tolérance  
Laisant chacun à ses croyances  
Et qu'il n'y ait plus de violences  
Qu'elle serait belle notre existence  
C'est si précieux la Liberté  
Soyons tous pour L'Egalité  
Pratiquons la Fraternité  
Les droits de l'Homme du Citoyen  
Appliquons-les, ce sera bien.

Mme Marcelle BOUDIER  
Auberive

## A HEUILLEY-COTTON

### LES MAÎTRES

Le premier maître, M. Vincenot, a enseigné de 1731 à 1756, puis il est remplacé par Derost Nicolas qui se trouve en place à la Révolution. Il assure d'ailleurs la fonction de « greffier municipal » (secrétaire de mairie). Son salaire est de 17 hl de blé et 30 F. Le nombre d'élèves est très important de 100 à 110 !

### QU'Y ENSEIGNAIT-ON ?

Enseignement individuel sauf en lecture du latin sur de petites tablettes latines et psautier. La lecture du français se faisait sur des livres différents qui venaient des parents. Les plus âgés lisaient sur des manuscrits consistant en de vieux actes de vente, déclarations, etc... La plupart sur des parchemins.

En 1792, Nouvelier (qui enseigna de 1792 à 1800) fit lire à ses élèves les plus grands, les journaux et les bulletins de l'époque (pendant 7 ans), il fut d'ailleurs destitué pour « incapacité ».

Pour l'écriture, c'était encore plus désastreux, on écrivait en bâtarde, l'alphabet puis des mots, puis des phrases puis en copiant sur le livre. Sur 100 à 110 élèves, 12 écrivaient...

En arithmétique, on commençait par faire compter les élèves à l'aide de vieilles pièces démonétisées (jetons) dont les plus grosses représentaient les centaines, les moyennes les dizaines, les moindres les unités. Ces pièces étaient enfermées dans une bourse attachée à l'estrade.

Ensuite, l'instituteur écrivait sur chaque cahier divers problèmes relatifs aux 4 règles fondamentales et aux transactions commerciales de l'époque. Point d'autres leçons de mémoire que la « lettre du catéchisme ».

### NOMINATION

La Révolution s'est un peu inquiétée de l'enseignement. C'est ainsi que le conseil municipal s'est réuni le 27 floréal de l'an 4 pour examiner un arrêté du 26 du canton d'Heuilley-le-Grand suite à celui du 8 floréal du département « concernant les instituteurs et les institutrices en conformité avec la loi du 3 brumaire qui porte qu'il sera établi des instituteurs et des institutrices pour enseigner les élèves des deux sexes dans chaque canton en nombre suffisant... le nombre fixé pour le canton est 4, à savoir un à Heuilley-le-Grand chef-lieu de canton, Chassigny, Rivières-le-Bois et Heuilley-Cotton. Les petites communes voisines pourront y envoyer leurs élèves en payant la rétribution fixée par le département.

Les habitants ont déclaré d'une voix unanime qu'ils approuvaient la loi du 3 brumaire et l'arrêté du département de la Haute-Marne qui « met les maisons cy devant presbiteres et les jardins tenant pour servir de local aux instituteurs pour enseigner les élèves, attendu qu'il n'y a pas d'autres lieux pour loger ledit instituteur plus convenable ».

Avant 1792, les maîtres étaient nommés par le curé et le maire.

De 1792 à 1833, ils étaient élus à la majorité des habitants tenant ménage et payant une cote mobilière, élection à scrutin secret. Dans certaines communes, ce système présente de gros inconvénients les gens ne se mettant pas d'accord, chaque clan élisait son maître !

### DURÉE DES CLASSES

De la Toussaint à Pâques. On avait besoin de bras pour les travaux saisonniers.



## Bail entre la commune et l'instituteur (an onze)

« Le dix sept fructidor, an onze de la République (1803) le maire de la commune d'Heuilley-Cotton ayant convoqué tous les habitants de ladite commune au sujet de choisir un maître d'école à quoi procédant l'assemblée étant composée de cinquante cinq votants le nommé Antoine Menne résidant à Rosoy ayant réuni en sa faveur trente quatre suffrages, la pluralité relative de ladite assemblée, a été par conséquent choisi pour desservir la commune en sa qualité de Maître d'école pour une année seulement qui commencera à courir au premier vendémiaire prochain et finira à pareil jour de l'année suivante à condition que ledit Menne sera tenu d'assister Monsieur le desservant du culte dans tous ses offices ordinaires qu'il a dit bien connaître et savoir comme aussi d'ouvrir son école, à toutes réquisitions des habitants, de bien montrer à lire, écrire, calculer, les enseignant l'arithmétique, et les premiers principes de la religion selon leur âge et leur capacité ainsi que de faire la prière du soir en y conduisant ses élèves depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, pour tout quoi lesdits habitants seront obligés de lui payer au vingt et un brumaire an treize savoir : tous ceux qui payent cinquante francs d'imposition et au dessus chacun une carte comble de blé, et ceux de vingt cinq à cinquante chacun une carte racle de blé aussi ceux de douze à vingt cinq une carte racle de seigle. Ceux de six à douze francs un franc cinquante centimes et enfin ceux au dessous de six francs d'imposition chacun un franc pour quant aux mois d'école il lui est alloué vingt cinq centimes par mois et pour chacun enfant de la basse classe et quarante centimes aussi par mois pour celle des écrivains. De plus pour ses assistances aux enterrements, baptêmes et mariages, la rétribution ordinaire de cinquante centimes pour chacune d'elles. Ledit maître sera chargé des réparations locales du Collège. Le maître d'école sera obligé de chauffer les enfants de l'école pendant les mois d'hiver sur les cinquante francs qui lui seront payés au vingt et un brumaire prochain par le receveur de la commune pour aussi faire le feu toutes les fois que le conseil municipal s'assemblera. De tout quoi il sera passé devant notaire publié à la première réquisition, ainsi convenu entre les parties les jours, mois et an que dessus d'autre part ».

*Le Maître d'école sera obligé de chauffer les enfants de l'école pendant les mois d'hiver sur les cinquante francs qui lui seront payés au vingt et un brumaire prochain par le receveur de la commune pour aussi faire le feu toutes les fois que le conseil municipal s'assemblera. De tout quoi il sera passé devant notaire publié à la première réquisition, ainsi convenu entre les parties les jours, mois et an que dessus d'autre part.*

*Approuvé par le conseil municipal de la commune d'Heuilley-Cotton le 27 floréal de l'an 4.*

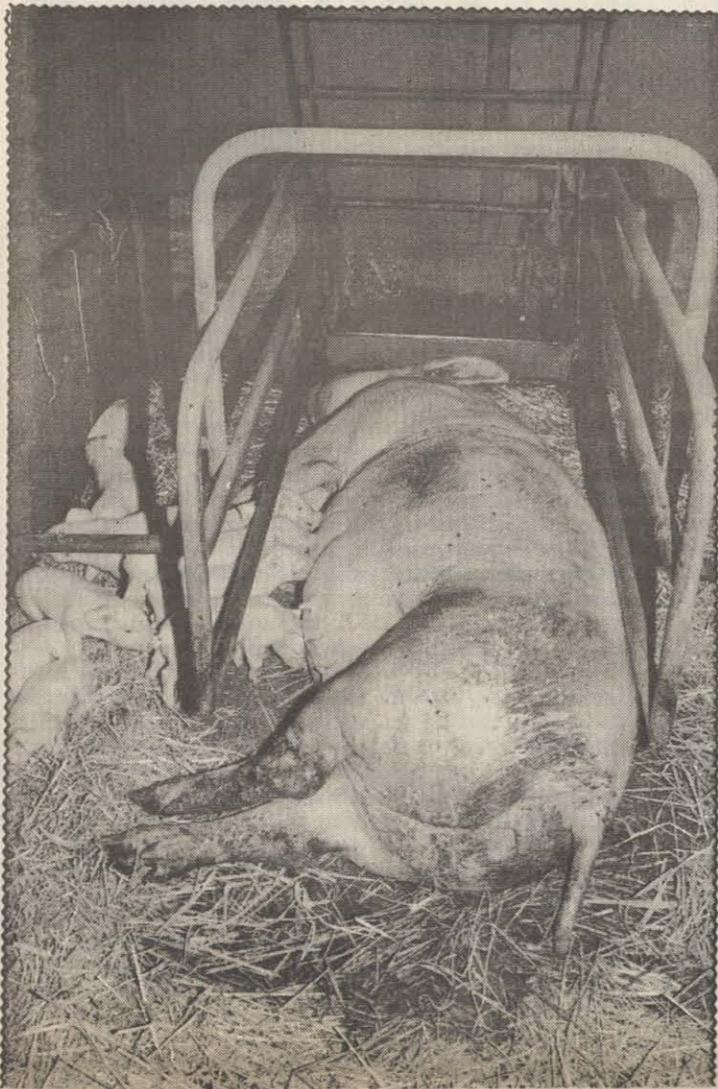
*Antoine Menne*  
*Joseph...*  
*...*

*Les signataires du bail (Heuilley-Cotton).*

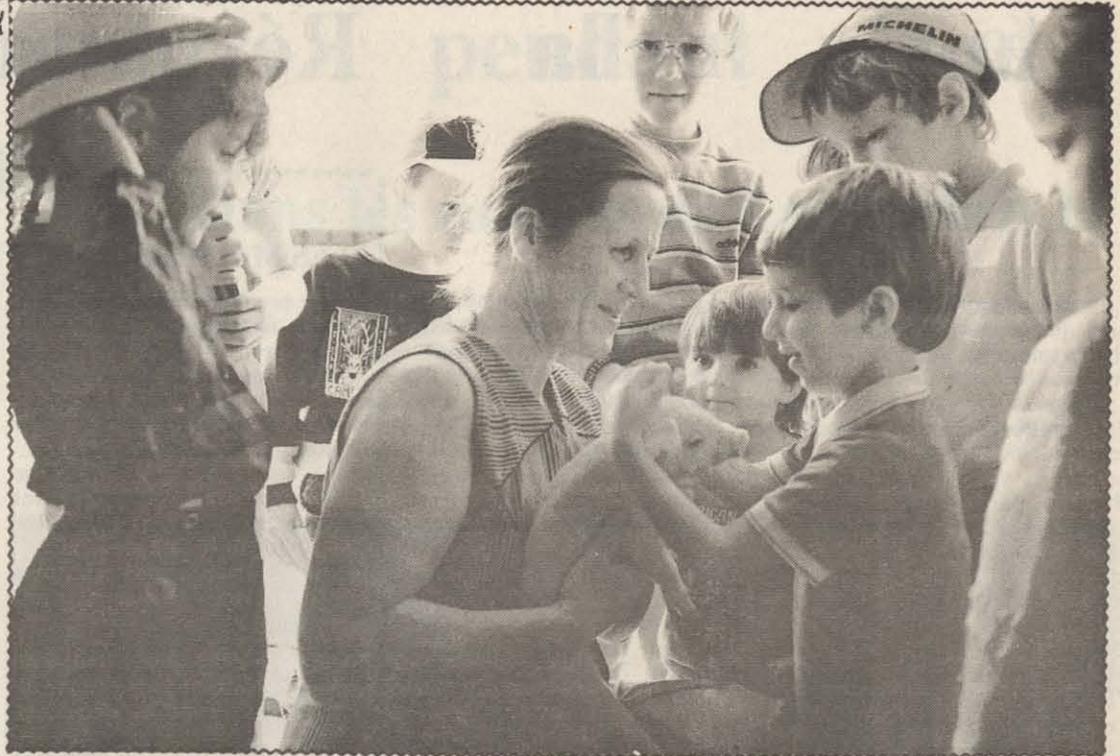


# L'élevage des porcs à Cohons

Reportage réalisé par l'école de Cohons



La truie allaite ses petits.



On a envie de les embrasser les porcelets de Mme Roussey !

Depuis 1977, M. et Mme Guy Roussey, de la ferme du Foultoit, font un élevage de porcs.

Pour cela, ils ont construit un bâtiment où chaque catégorie de porcs a une place bien déterminée :

« Les nouveau-nés » restent trois semaines près de leur mère avant d'être sevrés, puis ils sont regroupés par âge, en attendant d'être vendus, vers deux mois et demi, à un autre éleveur.

Une truie fait deux portées par an ; la gestation dure 3 mois, 3 semaines, 3 jours. Avant de « mettre bas », la truie est soigneusement lavée pour éviter toute contamination.

Une portée peut atteindre dix-neuf petits d'environ 800 g.

A la naissance, on leur coupe le bout insensible de la queue pour qu'ils ne se laissent pas mordre — ce qui pourrait entraîner une infection — ainsi que les dents afin qu'ils ne mordent pas eux-mêmes leur mère.

Après le sevrage, les porcelets sont nourris deux fois par jour d'aliments composés vitaminés contenant, entre autres, du blé, du maïs, de la farine de soja, de la farine de poisson..

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la porcherie est très propre : les porcs sont lavés au jet

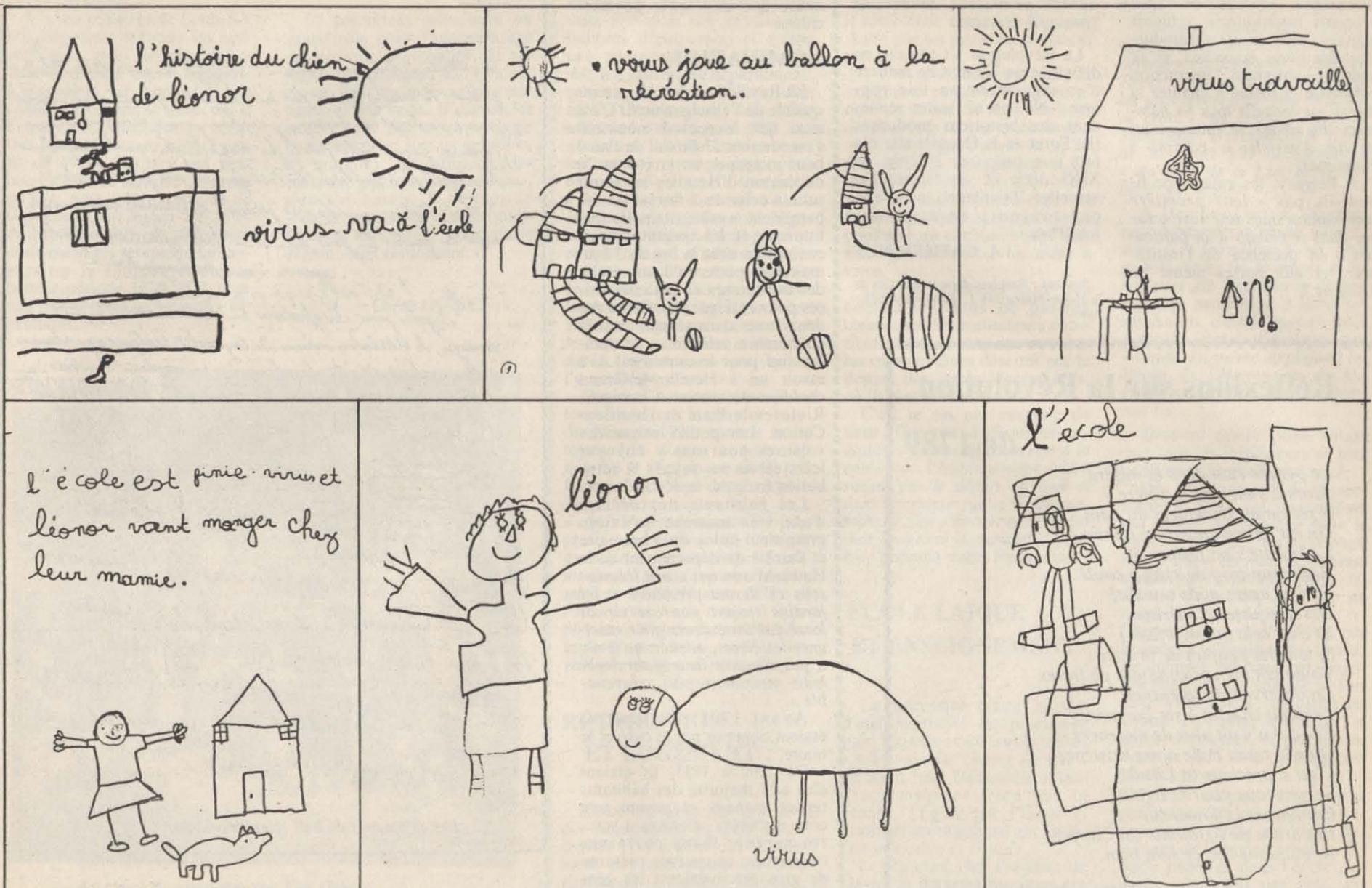
Des livres à lire... Pour en savoir plus... Pour le plaisir des images...

— M. le cochon de Jean Robinet.

— Le cochon et ses cousins. Découverte Benjamin éd. Gallimard.



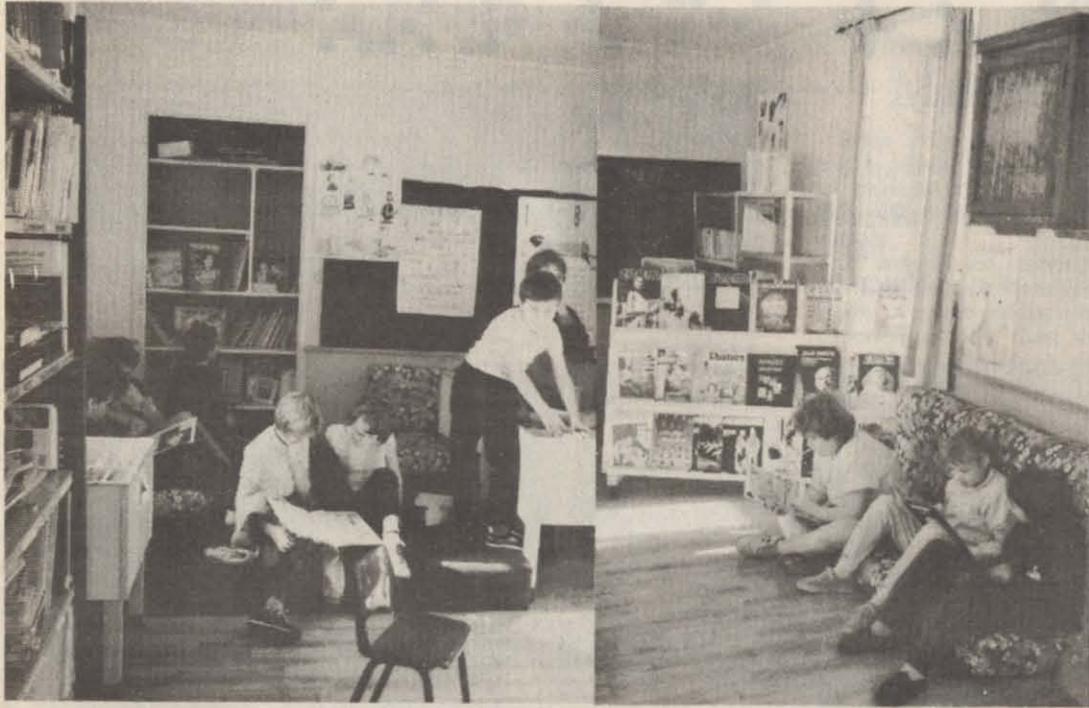
## L'histoire du chien de Léonor





## La fureur de lire !

sur les coussins, sur les tapis à la B.C.D. d'Auberive



Bonjour mes amis !

Ils m'ont refait mes coussins, mes rideaux et mes tapis

BD, documents, romans : que je suis fournie !

Les enfants viennent lire et se reposer chez moi.

Ils rentrent chez eux les bras chargés et pleins de joie.

Oh ! que j'ai du travail !

Tous viennent me voir pour leurs travaux.

Heureusement que les enfants s'occupent de moi

En venant jouer sous mon toit.

Quelle joie de vous accueillir tous !

Une fois par semaine

Ensemble nous travaillons sans peine.

Au mois de mars, Pef est venu chez moi rencontrer les petites billes et les glaçons du canton ils ont affiché leurs travaux. Pef m'a laissé un beau dessin tordu Pendant l'été on m'a refait une beauté, Merci Mme Brasseur, les parents, les maîtresses Catherine et les enfants Je compte sur vous Au revoir et à bientôt !

— La B.C.D. d'Auberive et la classe de CM —

## A propos du concours « Plume en herbe »

Réservé aux 9-13 ans, Plume en Herbe proposait cette année d'inventer et d'écrire une histoire en ordonnant 11 illustrations de Dorothée Duntze.

Chloé Scialom, élève de 5<sup>e</sup>, a observé les images de Dorothée Duntze et inventé cette histoire surprenante intitulée « L'arbre du Mage ».

Chloé devient à douze ans, un des plus jeunes auteurs du monde, elle fut choisi parmi les 25 000 participants dont nous faisons partie.

### Notre avis

Chloé Scialom a bien su exploiter les images de Dorothée Duntze. Elle a été très ingénieuse pour inventer son texte.

Elle imagine l'histoire d'un enfant désigné comme l'être le plus pacifique du monde. Si vous voulez savoir la suite du livre, lisez « L'arbre du Mage ».



Et n'oubliez pas de participer au concours « Plume en herbe » 1990...

Classe du CE-CM de Cusey

## Les marchands de la Grand'Rue

Anita  
et  
Arnold  
Lobel

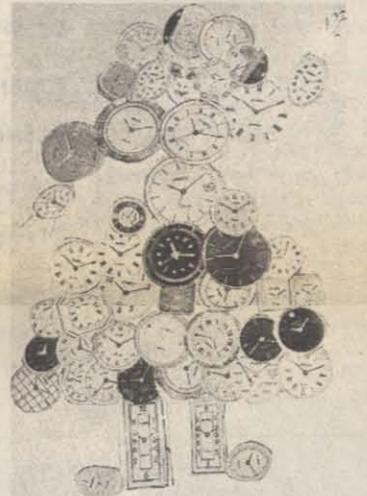
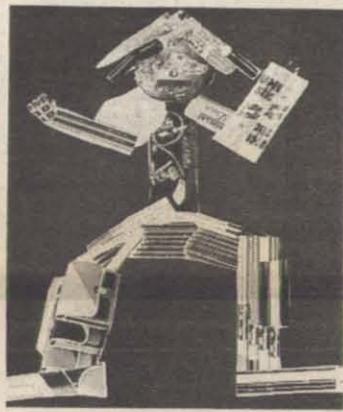


AMMARION

Il faut prendre extrêmement garde à ce que l'on achète, ou bien l'on devient par mégarde, homme orchestre, homme d'argent, hommes d'affaires...

En lisant « Les marchands de la grand'rue » d'Anita et Arnold Lobel, transformez-vous selon votre imagination.

Vite, à vos ciseaux et complétez les pages de ce livre comme l'ont fait les élèves de l'école de Rivières-le-Bois.



Ecole de Rivières-le-Bois

## Trop petit pour lire ?



La petite section de l'école maternelle de Vaux-sous-Aubigny au coin bibliothèque.

## « LE JOURNAL DES ENFANTS »

- 4 pages hebdomadaires de véritables informations nationales et internationales pour les enfants.
- Un journal qui permet de mieux comprendre l'actualité (vocabulaire expliqué, cartes, légendes...).
- Un journal à lire, que l'on soit au CM ou au collège.
- Vous pouvez offrir « Le Journal des Enfants », c'est un super cadeau.

« Journal des Enfants »  
« L'ALSACE »

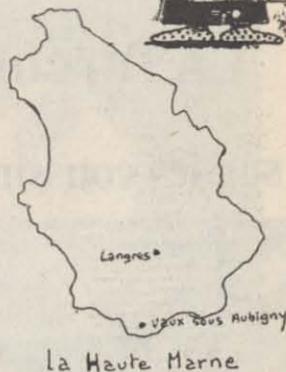
25, avenue Kennedy

68053 MULHOUSE CEDEX

(Pour 12 mois - 52 numéros : 105 F)



La vigne



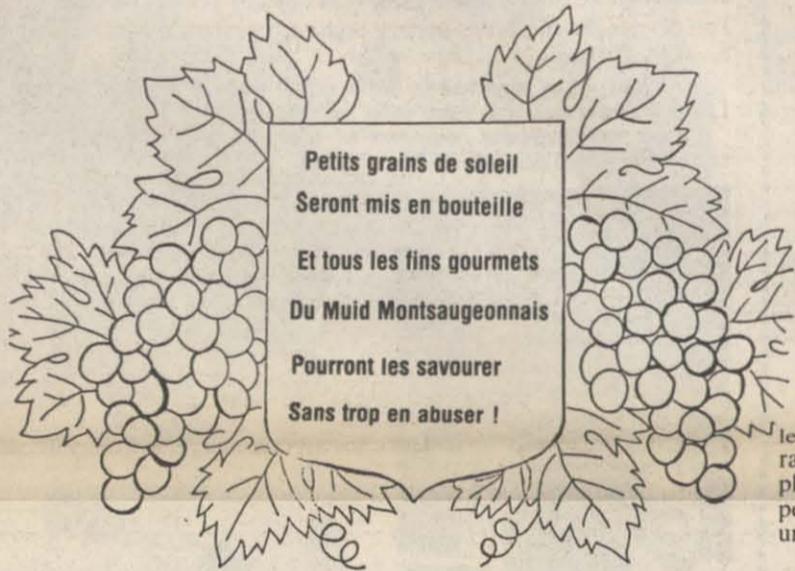
**Autrefois,**  
Rivières-les-Fosses,  
Couzon-sur-Coulange,  
Aubigny, Vaux,  
Montsaugeon  
avaient leurs coteaux  
recouverts de vignes  
jusque vers 1940, 1945.  
Le clos de la Princesse  
était réputé...



Reportage réalisé  
par l'école de  
Vaux-sous-Aubigny



C'est l'enquête : les élèves attentifs aux explications.

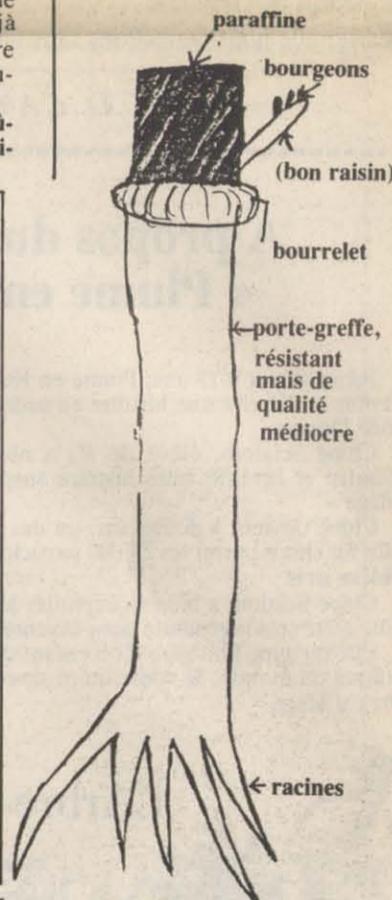


Petits grains de soleil  
Seront mis en bouteille  
Et tous les fins gourmets  
Du Muid Montsaugeonnais  
Pourront les savourer  
Sans trop en abuser !

Le bec de la machine dépose les plants tous les 1,10 m, les rangs sont espacés d'1,50 m. Les plants enrobés à leur partie supérieure par de la paraffine, ont un an.  
Il faudra prendre soin de ces nouvelles plantes, les protéger contre les araignées rouges, les maladies comme le mildiou, l'oïdium, le botrytis (pourriture grise).

Quelques petites grappes de raisin se sont formées, déjà cette année, mais la première récolte est prévue pour l'automne 1991.  
Chacun est impatient de goûter la production du nouveau vignoble !

Plant de Chardonnay



Le phylloxera, petit insecte parasite de la vigne, provoque des galles sur les racines, le cep meurt en quelques années. Les vignes ont été très touchées. On a arraché... On a repiqué des plants plus résistants...

Les vigneron ont vieilli. Personne pour reprendre le dur travail de la vigne. Les ceps sont morts peu à peu. Les vignes ont disparu. Il n'en reste que quelques-unes par ci par là et des vignes sauvages qui grimpent jusque dans les haies...

En mai 1989, tout va recommencer, le renouveau du vignoble est lancé.

On a préparé le terrain : défonçage, fumure de fond : potasse phosphore, 10 hectares, 65 000 plants (pinot noir Chardonnay) c'est long à planter.

Le pépiniériste est venu avec une machine créée tout spécialement. Elle est née d'une idée française, fabriquée avec des pièces venues d'Italie, d'Allemagne, de Suisse. Elle a fonctionné la première fois sur la parcelle Pitollet.



M. Guillaume explique à M. le Maire et aux autres personnalités le fonctionnement de la machine à planter la vigne.

## JEUX

préparés par l'école d'Esnoys-au-Val

**Horizontalement :**

1. — Elle pousse dans les champs comme dans les jardins. 2. — Femme d'un mammifère plantigrade. — 3. Aussi de même (adverbe familier ou régional). — 4. Elles marquent le visage. — 5. Outil du cordonnier, à l'envers.

**Verticalement :**

1. — Il y en a une célèbre à Langres le 25 novembre. — 2. Petit démon familier. — 3. Use le relief du sol. — 4. Dont on a l'habitude de se servir. — 5. Une île. Déterminant possessif.

	1	2	3	4	5
1					
2					
3					
4					
5					

		Z		
			O	
				U
	M			

Placez dans cette grille tous les mots ci-dessous (tous les mots d'un carré se croisent).

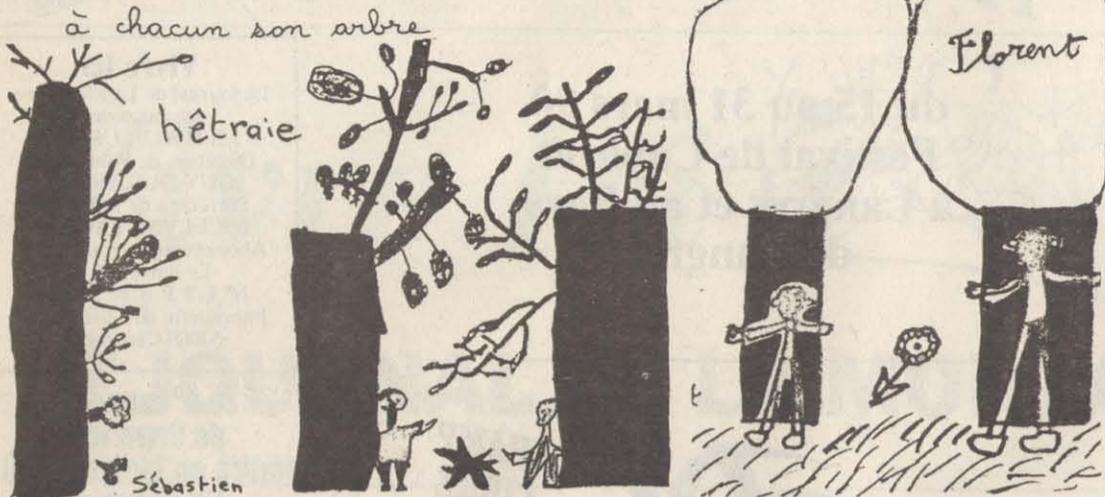
- ALE
- AME
- AMI
- BOL
- BUT
- ELU
- ILE
- LES
- LUE
- NEZ
- NIL
- OLE
- ORÉ
- PAS
- POT
- RAS
- RAT
- SES
- SIL
- TEL
- TES
- TES
- URE
- ZEE



## Voyage à Auberive

Les élèves de SE-CP-CE1 des écoles de Chassigny, Cusey et Coublanc se sont réunis 2 fois par trimestre pendant toute l'année scolaire pour des sorties-nature dans les 3 villages. Ce qui nous a permis d'avoir des copains, de manger et de travailler ensemble.

La dernière sortie s'est faite à Auberive.



Le 15 juin, de bonne heure le matin, départ en car pour Auberive pour observer la forêt, les plantes et la rivière Aube. Nous avons traversé une hêtraie (forêt de hêtres) où chacun a choisi un arbre qu'il a touché, senti, goûté, caressé.



Nous avons suivi un ruisseau dans les bois jusqu'à sa source où nous avons bu. A midi, quelle joie de pouvoir déjeuner au restaurant ! L'après-midi, nous avons vu les rives de l'Aube (Auberive) avec les plantes et les petits animaux. Arrivés dans la forêt, nous nous sommes déchaussés pour traverser la rivière. Quelle frayeur, quelle fraîcheur et en plus, on devait faire attention pour ne pas abîmer la mousse ! Pour nous reconforter, nous avons goûté. Nous sommes rentrés enchantés et prêts à recommencer.

Les élèves de SE-CP-CE1 de Cusey-Chassigny-Coublanc

## SPORT

### Une coupe à l'école d'Heuilley-le-Grand



Chaque année, au cours du premier regroupement avec les écoles de Rivières-le-Bois et Heuilley-Cotton, nous participons aux épreuves du concours E.P.S.1 : course, relais, saut en longueur, lancer en distance, lancer d'adresse.

Nous avons bien réussi puisque nous avons été classés premiers dans la catégorie classe unique.

Alors, le 22 juin, quelle effervescence à l'école et à la salle des fêtes ! M. l'Inspecteur, M. Maillot et M. Phalip nous ont remis la coupe du Conseil général, un chronomètre et des cerceaux. Nous étions tous ravis.

Et cette année, nous recommandons.

A VOS MARQUES...

## Au pays des Schtroumpfs



Au mois de juin, nous avons pris le train pour aller découvrir le pays des Schtroumpfs. Dès notre arrivée, nous avons été schtroumpfés par un Schtroumpf très sympathique. Puis nous nous sommes dispersés : les plus grands ont recherché des sensations dans le tourbillon blanc ou dans des attractions toutes plus schtroumpfantes les unes que les autres, d'autres ont préféré se rafraîchir dans les « bûches-toboggan », tandis que les plus petits s'émerveillaient en flânant dans le monde des petits Schtroumpfs. C'était schtroumpfement bien !

Les élèves de Cohons

## Régates du 29 juin 1989

Y ont participé 57 enfants sélectionnés durant les deux dernières séances du cycle.

### Catégorie « Débutant » :

1<sup>er</sup> : Febvre Matthieu de Baissey ; 2<sup>e</sup> : Collier Delwin de Prauthoy ; 3<sup>e</sup> : Pain Sébastien de Chassigny ; 3<sup>e</sup> : Pereira Cédric de Vaux ; 5<sup>e</sup> : Billod Guillaume d'Auberive ; 6<sup>e</sup> : Moliard Alex de Longeau ; 7<sup>e</sup> : Cadet Florent de Vaux ; 7<sup>e</sup> : Balland Julien de Chassigny ; 7<sup>e</sup> : Laurent Yoann de Baissey.

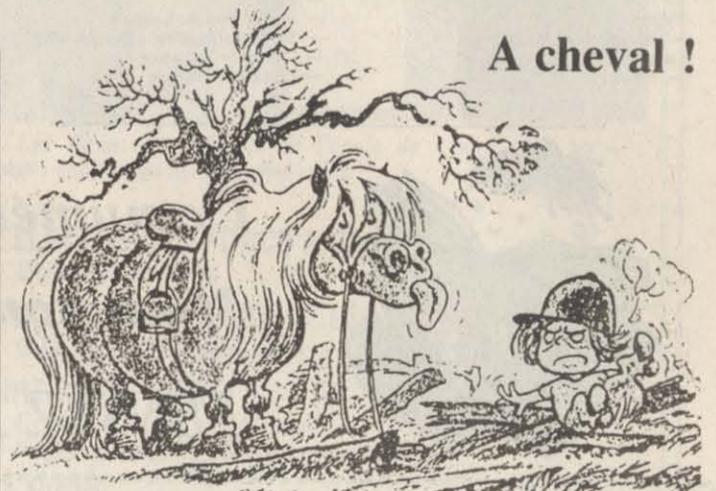
### Catégorie « Pro » :

1<sup>er</sup> : Peter Fabien, Baissey ; 2<sup>e</sup> : Holler Lilian, Prauthoy ; 3<sup>e</sup> : Cadet Cédric, Vaux ; 4<sup>e</sup> : Perrot Sylvain, Versailles ; 5<sup>e</sup> : Guillaume Nicolas, Chassigny ; 5<sup>e</sup> : Jobard Linda, Prauthoy ; 7<sup>e</sup> : Morel Loïc, Versailles ; 8<sup>e</sup> : Messaud Victor, Longeau ; 8<sup>e</sup> : Perrot Marie, Versailles.

### Classement par école :

1<sup>er</sup> : Versailles-le-Bas ; 2<sup>e</sup> : Baissey ; 3<sup>e</sup> : Chassigny ; 4<sup>e</sup> : Prauthoy ; 5<sup>e</sup> : Vaux-sous-Aubigny ; 6<sup>e</sup> : Longeau ; 7<sup>e</sup> : Auberive ; 8<sup>e</sup> : Heuilley-Cotton - Heuilley-le-Grand.

Félicitations à tous les participants.



## A cheval !

C'était le mot d'ordre du 30 juin dernier à Villars-Santenoge. En effet, tous les élèves de l'école primaire ont pu durant la matinée faire leurs « premiers pas » sur le dos de la plus belle conquête de l'homme. Ceci grâce à la disponibilité de Catherine et Lionel Guenin. Pour se convaincre de la réussite de cette expérience, il suffit d'écouter le témoignage des enfants :

Frédéric : « Au mois de juin, j'ai fait du cheval avec l'école. Après, tout l'été, j'y suis retourné. Je me suis bien amusé, j'ai fait de grandes promenades dans les bois, les sentiers, les chemins. Et je vais continuer... »

Tatiana : « Je suis montée sur Jumbo. J'ai bien envie d'y retourner car j'ai bien aimé faire tous ces tours à cheval ».

Alors, vous êtes tentés ?

Ne laissez pas cette idée « trotter » seulement dans votre tête !

A cheval !

Ecole de Villars-Santenoge

*Histoire vécue*

**Un Bon Dieu pour les ivrognes**

Par une froide nuit d'hiver, le voisin de mon grand-père, qui adorait les foires et n'en ratait pas une à vingt lieues à la ronde, rentrait d'une foire ce soir-là par la route habituelle, à pied, et passablement aviné.

Connaissant bien les chemins du village, il décida de prendre le sentier des Buis, raccourci qu'il se serait abstenu de prendre s'il avait été dans son état normal. Tout le monde savait que des loups rôdaient dans le coteau où montait le sentier, et personne ne s'y aventurait seul la nuit.

Voilà mon Père Ernest titubant et montant tant bien que mal, quand, tout à coup, un léger malaise le prend et le fait tomber de tout son long sous les arbres.

Il dormit un bon moment du sommeil du juste et fut réveillé par des grognements, des reniflements et des frôlements. Ne bougeant pas, il ouvrit les yeux et aperçut un loup au-dessus de lui qui le flairait : pas question de se lever, il était à la merci de ses crocs qu'il imaginait longs et pointus.

Le sommeil et la terreur l'ayant complètement dégrisé, il trouva plus prudent de faire le mort.

Alors le loup se retourna, et comme les chiens le font pour cacher quelque chose qu'ils ne désirent pas manger tout de suite, il se mit à recouvrir le pauvre homme terrorisé de feuilles mortes en grattant avec ses pattes de derrière puis termina son tas en poussant avec le nez.

Dès qu'il jugea que plus rien ne dépassait, il s'éloigna. Notre homme ne traîna pas pour rentrer chez lui, et sa frayeur rétrospective lui fit penser que le loup avait heureusement bien mangé avant de le rencontrer et que, s'il y a vraiment un Bon Dieu pour les ivrognes, il pouvait le remercier.

A.M. BOIGET



**Où trouver « Vivre ici »**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Heuilley-le-Grand</li> <li>— boulangerie Mur</li> <li>Prauthoy</li> <li>— boulangerie Beltzung H.</li> <li>Dardenay</li> <li>— boulangerie Berthillon</li> <li>Vaux-sous-Aubigny</li> <li>— boulangerie Mme Simonot</li> <li>Villegusien</li> <li>— boucherie Oliveira</li> <li>— café du Lac</li> <li>— épicerie Dupont</li> <li>— Foyer rural</li> <li>Piépape</li> <li>— boulangerie Perron</li> <li>Longeau</li> <li>— épicerie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>— bureau de tabac Echelin</li> <li>— à la poste</li> <li>Vesvres-sous-Chalancey</li> <li>— crèmerie Benoit</li> <li>Villars-Santenoge</li> <li>— épicerie Chalmandrier</li> <li>Saint-Loup-sur-Aujon</li> <li>— restaurant « Aux rives de l'Aujon »</li> <li>Et dans toutes les écoles du secteur de La Montagne</li> <li>Ainsi qu'à</li> <li>Langres</li> <li>— F.J.T.</li> <li>— Radio Pays de Langres</li> <li>— Service animation hôtel de ville</li> <li>— Office de Tourisme</li> <li>— Librairie Mongin</li> </ul> |
|---|--|

**TINTA' quoi ?  
TINTA'MARS**



**du 15 au 31 mars 90  
Festival de Cabaret  
à Langres et au Pays  
de Langres**



**Vivre Ici**

Le journal de La Montagne (association)  
52190 AUJOURRES  
Directeur de Publication  
GUY DURANTET  
Secrétaire de rédaction  
JOCELYNE PAGANI  
Abonnement annuel : 20 F  
Le numéro 6 F  
N° C.P.P.A.P. : 70224  
Imprimerie de Champagne  
52000 Chaumont

**Le 9<sup>e</sup> numéro de Vivre Ici sortira en janvier 1990**

Dès maintenant envoyez articles, photos, dessins au COMITÉ DE RÉDACTION ENFANTS Ecole primaire de Noidant-le-Rocheux ou pour les adultes associations AU COMITÉ DE RÉDACTION « Vivre Ici » Jocelyne PAGANI 52190 PRANGÉY Association « La Montagne » 52190 AUJOURRES

Fidèle à sa volonté de développement local et d'animation en milieu rural, la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Haute-Marne a signé une convention de partenariat avec l'association « La Montagne ».



La signature de la convention par les présidents des caisses locales : MM. BERTHELON, DESVOYES, LEVASSEUR, sous le regard de M. LODIOT, conseiller général et HENRY, secrétaire général de la caisse régionale.

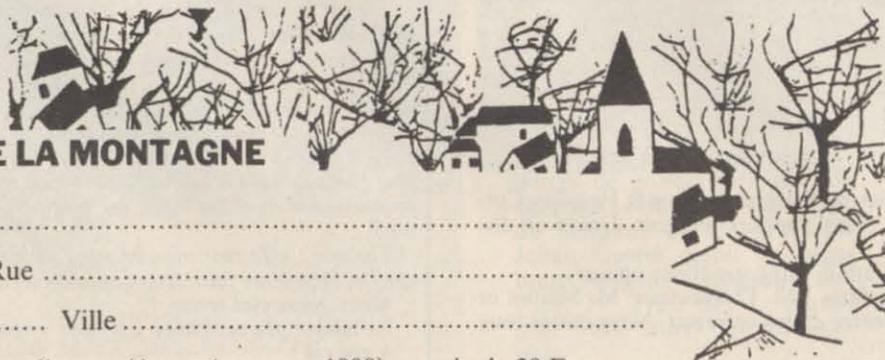


*Ce numéro est le dernier pour 1989.*

*Nous comptons sur votre fidélité de lecteur, alors...*

**PENSEZ A VOUS ABONNER OU VOUS RÉABONNER**

**Vivre Ici**  
**LE JOURNAL DE LA MONTAGNE**



Je soussigné(e) .....

N°..... Rue .....

Code postal..... Ville .....

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros pour 1990) au prix de 20 F

**BULLETIN  
D'ABONNEMENT 1990**

Paiement à l'ordre : Association « La Montagne ».

Bulletin d'abonnement à adresser à :

Association « La Montagne »  
52190 AUJOURRES